

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA
J U S T I C E

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA FONCTION
PUBLIQUE

RECTIFICATIF N° 79/666 du 7/12/79
au décret n°79/432 du 7 Juillet 1979 portant
intégration et nomination de certains candi-
dats dans les cadres de la catégorie A, hié-
rarchie I des SAF (Administration Générale) en
ce qui concerne Monsieur NGUENGUE-MOUTSE Ga-
briel.-

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT.

(I S A S :

AU LIEU DE :

NGUENGUE-MOUTSE Gabriel, né le 15 Juin 1947 à Kounda.

L I R E :

NGUENGUE-MONTSE Gabriel, né le 15 Juin 1947 à Konda (Mossaka)

Le reste sans changement.

BRAZZAVILLE, LE 7 DECEMBRE 1979

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,

D.C.F.

Le Ministre du Travail et de
la Justice, Garde des Sceaux,

Victor TAMBA-TAMBA.-

Le Ministre du Commerce

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.-

Le Ministre des Finances,

Joseph ELENKA-NGAFORO.-

Henri L O P E S.-

AMPLIATIONS :

JORPC	1
DGTFF.DFP	3
DFP.BST	1
D.B.	3
D.C.F.	1
MC	1
DGC	2
DOSSIER	3
INTERESSE	1
SGOM/BC	2